



*Procès-verbal*  
*Le mardi 5 novembre 2002 - n° 127*

*14 heures*

**Présidente : Mme Louise Harel**

---

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.  
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

La séance est ouverte à 14 h 07.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

**AFFAIRES COURANTES**

**Présentation de projets de loi**

M. Sylvain Simard, ministre de l'Éducation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 131 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant la taxe scolaire sur l'île de Montréal et modifiant d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

M. Lelièvre (Gaspé) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 391 Loi concernant la réalisation d'un projet de débarcadère dans le port de Chandler

La motion est adoptée.

**5 novembre 2002**

---

Mme la Présidente communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 222 Loi concernant la Ville de Contrecoeur

Le rapport précise que le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et être adopté avant le 21 décembre 2002.

(Dépôt n° 1546-20021105)

Mme Vermette (Marie-Victorin) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 222, Loi concernant la Ville de Contrecoeur.

La motion est adoptée.

M. Boisclair, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 222 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que le ministre des Affaires municipales et de la Métropole soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

---

Mme la Présidente communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 220 Loi modifiant la Loi constituant en corporation « L'Hôpital d'Argenteuil »

Le rapport précise que le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée et être adopté avant le 21 décembre 2002.

(Dépôt n° 1547-20021105)

M. Whissell (Argenteuil) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 220, Loi modifiant la Loi constituant en corporation « L'Hôpital d'Argenteuil ».

La motion est adoptée.

**5 novembre 2002**

---

M. Boisclair, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 220 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission des affaires sociales et que le ministre de la Santé et des Services sociaux et le ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux, à la Protection de la jeunesse et à la Prévention soient membres de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

### **Dépôts de documents**

M. Trudel, ministre d'État à la Population, aux Régions et aux Affaires autochtones, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère des Régions, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002.

(Dépôt n° 1548-20021105)

\_\_\_\_\_

Mme Lemieux, ministre d'État à la Culture et aux Communications, dépose :

Le rapport annuel du Musée des beaux-arts de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002.

(Dépôt n° 1549-20021105)

\_\_\_\_\_

Mme la Présidente dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par M. Mulcair (Chomedey) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 6 novembre 2002, sous la rubrique " Affaires inscrites par les députés de l'opposition ".

(Dépôt n° 1550-20021105)

### Dépôts de rapports de commissions

M. Lachance (Bellechasse), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 5 novembre 2002, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 109 Loi sur l'Observatoire québécois de la mondialisation

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1551-20021105)

\_\_\_\_\_

M. Paré (Lotbinière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 13, 14 et 15 août 2002, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi :

n° 107 Loi sur l'Agence nationale d'encadrement du secteur financier

(Dépôt n° 1552-20021105)

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 24, 25, 26 septembre, 22 et 23 octobre 2002, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 107 Loi sur l'Agence nationale d'encadrement du secteur financier

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1553-20021105)

### Dépôt de pétitions

Mme Leblanc (Beauce-Sud) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 26 citoyens et citoyennes de Beauce-Sud, concernant le personnel saisonnier du ministère des Transports.

**5 novembre 2002**

---

(Dépôt n° 1554-20021105)

M. Gaudreau (Vimont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 84 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

(Dépôt n° 1555-20021105)

---

Mme Grégoire (Berthier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 68 citoyens et citoyennes de l'Outaouais, concernant le régime fiscal québécois.

(Dépôt n° 1556-20021105)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé immédiatement à un avis touchant les travaux des commissions.

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Boisclair, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre les auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 112, Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

5 novembre 2002

---

**Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Marois, vice-première ministre, et Mme Lemieux, ministre d'État à la Culture et aux Communications, proposent :

QUE l'Assemblée nationale souligne la présence en cette Chambre des lauréats et lauréates qui se voient remettre aujourd'hui les Prix du Québec 2002 pour leur contribution exceptionnelle à l'avancement des connaissances dans le domaine des sciences, de la culture et des communications.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

M. Ouimet (Marquette) propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite les candidats élus au poste de maire et de conseiller lors des élections municipales du dimanche 3 novembre dernier ;

QU'elle souligne l'engagement de toutes les personnes qui ont posé leur candidature lors de ce scrutin.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

5 novembre 2002

---

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Beaulne, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira afin de procéder à l'audition du sous-ministre de la santé et des services sociaux concernant les services d'hébergement offerts aux personnes en perte d'autonomie.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Beaulne, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 6 novembre 2002, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Mulcair (Chomedey).

Cette motion se lit comme suit :

QUE le principe du projet de loi n° 190, Loi concernant la procédure de sélection des personnes nommées par l'Assemblée nationale et modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale, soit adopté.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption du principe*

M. Ménard, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 120, Loi modifiant la Loi concernant les services de transport par taxi, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 120 est adopté.

**5 novembre 2002**

---

M. Roger Bertrand, ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux, à la Protection de la jeunesse et à la Prévention, propose que le projet de loi n° 120 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement et que le ministre des Transports et le ministre délégué aux Transports et à la Politique maritime soient membres de ladite commission.

La motion est adoptée.

---

À 16 h 40, M. Bissonnet, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

#### **Débats de fin de séance**

À 17 h 59, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Brodeur (Shefford) à M. Ménard, ministre des Transports et ministre de la Sécurité publique, concernant la protection des victimes de la route ;
  - le deuxième, sur une question adressée par Mme Beauchamp (Sauvé) à Mme Lemieux, ministre de la Culture et des Communications, concernant la sculpture-fontaine de Riopelle ;
  - le troisième, sur une question adressée par M. Mulcair (Chomedey) à Mme Marois, ministre des Finances, de l'Économie et de la Recherche, concernant le chantier maritime Davie.
- 

À 18 h 45, M. Bissonnet, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 6 novembre 2002, à 10 heures.

*La Présidente*

**LOUISE HAREL**

**1372**

**5 novembre 2002**

---